

Projet de Réseau électrique métropolitain

L'implication de la Caisse permet au transport en commun de reprendre l'initiative

Québec, le 22 avril 2016 – Vivre en Ville salue le projet, présenté ce matin par CDPQ Infra, d'un réseau de transport collectif reliant par SLR plusieurs secteurs de l'agglomération métropolitaine. « *L'implication de la Caisse de dépôt et placement du Québec a permis de reprendre l'initiative en matière de développement du transport collectif, avec un projet novateur et réaliste, qui répond à plusieurs besoins* », salue Christian Savard, directeur général de Vivre en Ville.

Vivre en Ville appelle les gouvernements à répondre présent pour compléter le montage financier du projet. « *Tant le Québec que le fédéral ont établi le développement du transport collectif comme une priorité gouvernementale. Le projet arrive donc à point nommé* », souligne M. Savard. « *En annonçant un investissement de trois milliards, qui ne vient pas des fonds publics, la Caisse vient aussi donner une bouffée d'oxygène au transport collectif : ce sera possible d'en faire plus!* »

Assurer d'emblée la connexion avec le réseau de métro

Parmi les éléments du projet présenté, l'amélioration des connexions entre les divers réseaux de transport apparaît particulièrement intéressante. Le lien entre le projet de REM et le réseau de métro, notamment, est une des clés du succès. Il permettra de renforcer le centre de la métropole en améliorant son accessibilité depuis la Rive-Sud, l'Ouest de l'île de Montréal et l'Ouest de la Rive-Nord. « *Nous serons attentifs à la confirmation de la réalisation, dès la première phase du projet, des stations McGill et Edouard-Montpetit, présentées comme potentielles* », indique M. Savard.

L'amélioration de la desserte en transport collectif de la Rive-Sud est également un élément fort du projet. « *Sur la rive sud, plusieurs projets de développement urbain misent sur l'accès au transport collectif comme catalyseur de développement. Le projet de REM répondra à certains besoins, et ce, d'une manière structurante* », analyse M. Savard.

Prévoir des garanties contre l'étalement urbain

Plusieurs éléments restent toutefois à analyser autour du projet. « *Il s'agit d'un projet métropolitain, qui desservira avant tout les banlieues proches. Il pourrait devenir un vecteur malencontreux d'étalement urbain si cet enjeu n'est pas adéquatement traité* », relève M. Savard.

La protection du territoire agricole, notamment, doit faire partie des garanties en amont de la réalisation du projet. « *Le projet va exiger un empiètement sur le territoire agricole. Il est impératif de s'assurer qu'il ne donne pas lieu à une surenchère de demandes de dézonage, partout en périphérie, parce qu'on aura réduit les temps de déplacement. Sans quoi, sa contribution à l'étalement urbain aura réduit à néant son caractère structurant* », prévient M. Savard.

info@vivreenville.org | www.vivreenville.org | twitter.com/vivreenville | facebook.com/vivreenville

■ QUÉBEC

CENTRE CULTURE ET ENVIRONNEMENT
FRÉDÉRIC BACK
870, avenue De Salaberry, bureau 311
Québec (Québec) G1R 2T9
T. 418.522.0011

■ MONTRÉAL

MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
50, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 480
Montréal (Québec) H2X 3V4
T. 514.394.1125

■ GATINEAU

MAISON AUBRY
177, Promenade du Portage, 3^e étage
Gatineau (Québec) J8X 2K4
T. 819.205.2053



En attendant, une nouvelle Politique du transport collectif pour s'occuper des usagers actuels

Le projet de REM est de nature à créer une nouvelle clientèle d'usagers du transport en commun. Il ne doit pas faire oublier les usagers actuels, qui vivent une situation tellement difficile que l'achalandage a baissé dans la dernière année. « *La saturation du réseau, justement présentée par la Caisse comme un argument majeur pour le projet de REM, existe aussi ailleurs. Les autobus et la ligne orange du métro sont sous pression* », rappelle M. Savard. « *Il est urgent d'investir là où la population est prête à prendre le transport en commun demain matin, si on lui assure des conditions de déplacement acceptables.* »

Il est grand temps que le Québec se dote d'une nouvelle politique québécoise du transport collectif, avec une cible et des objectifs clairs, pour relancer le développement. « *Les résultats de la dernière politique de transport collectif, qui s'est terminée en 2012, ont dépassé les attentes, ce qui prouve que les sociétés de transport se montrent à la hauteur lorsque le gouvernement leur en donne les moyens* », insiste M. Savard. « *L'implication de la Caisse permet au transport en commun de reprendre l'initiative : au gouvernement de saisir la balle au bond et d'amplifier le mouvement* ».

Vivre en Ville suivra avec attention les prochaines étapes du projet et participera aux consultations annoncées, afin d'y faire valoir les besoins de la population, l'intérêt collectif et le respect de la capacité des écosystèmes.

- 30 -

À propos de Vivre en Ville

Organisation d'intérêt public, Vivre en Ville contribue, partout au Québec, au développement de collectivités viables, œuvrant tant à l'échelle du bâtiment qu'à celles de la rue, du quartier et de l'agglomération. Par ses actions, Vivre en Ville stimule l'innovation et accompagne les décideurs, les professionnels et les citoyens dans le développement de milieux de vie de qualité, prospères et favorables au bien-être de chacun, dans la recherche de l'intérêt collectif et le respect de la capacité des écosystèmes. www.vivreenville.org

Renseignements

Christian Savard

Directeur général, Vivre en Ville

418 456-0592

christian.savard@vivreenville.org